



Université  
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

PRÉSIDENCE

-----  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
-----

## NOTE D'INFORMATION

à l'intention des étudiantes inscrites en master et en thèse  
à l'Université de Lomé

-----

Dans le cadre de la poursuite des actions visant à instaurer la culture de la réussite et de l'excellence à l'Université de Lomé, et dans le souci permanent d'offrir des conditions favorables d'études aux apprenants en général et aux étudiantes en particulier, le Président de l'Université de Lomé porte à la connaissance des étudiantes inscrites en master et en thèse que l'institution met à leur disposition, pour le compte de l'année académique 2019-2020, une bourse d'études pour leur formation.

La bourse d'études dont le montant, les critères détaillés et les modalités de mise à disposition seront ultérieurement définis, couvrira une période de neuf (09) mois et sera attribuée à la meilleure étudiante de chaque master et de chaque structure de recherche universitaire.

Sont éligibles à cette bourse d'études, les étudiantes âgées de 24 ans au plus pour le parcours master et 27 au plus pour le parcours doctorat.

A cet effet, il sera mis sur pied une commission qui sera chargée de conduire le processus jusqu'à la publication de la liste définitive des étudiantes bénéficiaires.

Lomé, le 05 avril 2019

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO